

# DICRIM

## DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

### ► Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Le risque majeur est un événement potentiellement dangereux se produisant dans une zone où des enjeux humains, économiques et environnementaux, peuvent être atteints.

#### Deux critères caractérisent le risque majeur

- Une **faible fréquence** : l'homme et la société pourraient être tentés de l'oublier et de ne pas se préparer à sa venue
- Un **degré de gravité important** : nombreuses victimes, dommages conséquents aux biens et à l'environnement

### ► L'alerte

Messages sur les panneaux lumineux d'information de la commune ou par véhicule sonorisé

### ► Que faire en cas d'alerte

#### 1 - S'abriter

#### 2 - S'informer

Écouter la radio ou la télévision

- Penser à avoir une radio à piles
- France Inter (en Grandes Ondes sur 162 KHz. MHz)
- France Info (en FM sur 105.5 MHz)
- Se connecter à [www.saint-lys.com](http://www.saint-lys.com)

#### 3 - Respecter les consignes

- Celles spécifiques à chaque risque notées dans ce document
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école, celle-ci est dotée d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) face aux risques majeurs, qui prévoit la prise en charge des enfants.
- Ne pas téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours

### ► Les risques à Saint-Lys



#### les risques météorologiques

Tempête - vent violent  
Inondation\*  
Orage  
Grand froid  
Canicule  
Neige - verglas



#### les risques pandémiques

Risque lié aux épidémies non détaillé ci-après



#### les transports de matières dangereuses (TMD)



#### les risques nucléaires



#### les risques sismiques\*\*



#### les risques de mouvement de terrain / sécheresse\*\*\*

\*Plan de Prévention des Risques approuvé - Arrêté préfectoral en vigueur 29/06/2012

\*\* N. 2010-1255 du 24/10/2010 - zone de sismicité : très faible

\*\*\* PPR approuvé Arrêté préfectoral en vigueur 22/12/2008

### Numéros utiles :

Mairie : 05 62 14 71 71

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

ERDF Urgence dépannage : 09 72 67 50 31

GRDF Urgence dépannage : 08 00 47 33 33

Syndicat Intercommunal des Eaux

des Coteaux du Touch : 05 61 91 80 82



## RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES



### ► Tempête - vent violent

On utilise usuellement le terme de tempête lorsque le seuil de 100 km/h est franchi lors de rafales de vent.

#### Avant

- Vérifiez l'état des fermetures et de la toiture
- Rentez les objets susceptibles d'être emportés par le vent
- Rentez animaux, bétail et matériel
- Mettez-vous à l'abri



#### Pendant

- Informez-vous du niveau d'alerte, des messages diffusés par les médias
- Évitez tout déplacement à l'extérieur dans les zones boisées
- Suivez les consignes de sauvegarde

#### Après

- Coupez avec précaution les arbres ou branches qui menacent de s'abattre
- Évitez de monter sur les toits pour réparer sans moyens de sécurité
- Ne touchez pas les câbles électriques tombés à terre. Prévenez les secours

### ► Inondation

Le risque d'inondation à Saint-Lys est lié aux crues des cours d'eau et aux pluies intenses.

#### Avant

- Fermez portes, fenêtres, aérations basses et veillez à l'étanchéité des parties basses pour freiner l'entrée de l'eau
- Rehaussez objets et mobiliers
- Coupez le disjoncteur électrique et le gaz pour éviter électrocution et explosion

#### Pendant

- Informez-vous de la montée des eaux
- Ne vous engagez pas en zone inondée
- Ne tentez pas de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école : les enseignants s'occupent d'eux
- Évacuez seulement si on vous en donne l'ordre



#### Après

- Aérez et désinfectez les pièces
- Chauffez dès que possible
- Rétablissez l'électricité mais seulement après avis d'un professionnel et sur une installation sèche
- Circulez sur les routes avec prudence

- Déclarez vos dégâts matériels à votre assureur (avec photos à l'appui)

### ► Orage

Un orage est un phénomène atmosphérique caractérisé par une série d'éclairs et de coups de tonnerre. L'orage est souvent accompagné par un ensemble de phénomènes violents : rafales de vent, précipitations intenses - grêle parfois.

#### Avant

- Rentez les objets susceptibles d'être emportés par le vent
- Rentez animaux, bétail et matériel
- Débranchez les appareils électriques et les antennes de télévision
- Évitez les déplacements et les promenades en forêts
- Mettez-vous à l'abri



#### Comment se protéger de la foudre ?

- Ne stationnez pas sous un arbre isolé, ni sous un surplomb.
- Évitez de manipuler tout conducteur d'électricité (téléphone, appareils électriques...).
- Asseyez-vous par terre, car la foudre est attirée par tout ce qui dépasse (un arbre, un pic, ou un homme debout).
- Isolez-vous au maximum du sol au moyen de tout matériau isolant : rouleau de corde, sac de couchage ou sac à dos.

### ► Grand Froid

C'est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique.

- Évitez les expositions prolongées au froid et au vent
- Habillez-vous chaudement avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau
- Couvrez-vous la tête et les mains ; ne gardez pas de vêtements humides
- Alimentez-vous convenablement et prenez une boisson chaude, pas de boisson alcoolisée
- Vérifiez le bon fonctionnement de votre système de chauffage
- Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, appelez le SAMU social : 115

### ► Canicule

On considère qu'il y a canicule quand, dans un secteur donné, l'amplitude thermique entre le jour et la nuit est faible pendant au moins 72 heures consécutives. La chaleur s'accumule plus vite qu'elle ne s'évacue.

#### Avant

- Veillez que votre réfrigérateur fonctionne correctement
- Repérez les lieux publics climatisés proches de votre domicile



## Pendant

- Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil
- Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à celle de l'intérieure.
- Ouvrez les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour
- Ne laissez jamais un enfant ou un animal dans une voiture au soleil

## ► Neige - verglas

### Avant

- Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR)
- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer



### Pendant

- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau. Les risques d'accident sont accrus
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

## TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD)



Les pollutions accidentelles, l'explosion et les fuites toxiques constituent les risques liés au transport de matières dangereuses qu'il soit assuré par route ou par canalisation.

### Pendant

Si vous êtes témoin d'un accident :

- Donnez l'alerte (pompiers: 18 ou 112, gendarmerie : 17) en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit et le code danger affiché Panneau de sécurité à l'avant et à l'arrière du véhicule avec un code matière et un code danger à communiquer aux services de sécurité en cas d'accident :

Code danger →

336

Code matière →

1224



Explosifs



Gaz comprimés  
liquéfiés



Liquides  
inflammables



Matières solides  
inflammables



Matières sujettes  
à inflammation  
spontanée



Matières qui au  
contact de l'eau  
dégagent des gaz  
inflammables



Matières  
comburantes :  
peroxydes  
organiques



Matières toxiques



Matières  
infectieuses



Matières  
radioactives



Matières corrosives



Autres produits  
dangereux

- Mettez-vous à l'abri dans un bâtiment ou éloignez-vous à plus de 300m de la zone dangereuse
- Ne fumez pas et n'utilisez pas de flammes

### Après

- Aérez les locaux dans lesquels vous vous étiez réfugié

## RISQUES NUCLÉAIRES



L'accident nucléaire est un événement se produisant sur une installation nucléaire et entraînant des conséquences graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement. Les effets principaux sont :

- l'irradiation qui concerne les personnes en contact direct avec la centrale, notamment le personnel.
- la contamination lorsque les substances radioactives se sont répandues dans l'atmosphère, le sol et l'eau.

### Proximité de la centrale nucléaire de Golfech

Le risque nucléaire provenant de la centrale nucléaire de production d'électricité de Golfech pourrait concerner la commune de Saint-Lys. En effet, suite à un incident sur la centrale lors de conditions météorologiques défavorables, il est possible que des nuages radioactifs atteignent la ville.

### Pendant

- Suivez absolument les consignes des autorités.
- Des pastilles d'iode seront distribuées à la population, absorbez les seulement sur ordre des autorités.
- Si vous devez évacuer, fermez le gaz et l'électricité
- Tenez-vous informé en écoutant la radio (France Inter en Grandes Ondes sur 162 KHz. MHz ou France Info en FM sur 105.5 MHz)
- Si vous devez vous calfeutrer, fermez les portes, fenêtres, soupiraux, aérations avec une réserve d'eau et la radio
- Ne téléphonez pas pour libérer les lignes pour les secours

### Après

- Ne consommez ni fruits, ni légumes, ni eau du robinet sans l'aval des autorités

## RISQUES SISMIQUES



Un séisme est une fracturation brutale des roches le long de failles en profondeur dans la croûte terrestre (rarement en surface). Le séisme génère des vibrations importantes du sol qui sont ensuite transmises aux fondations des bâtiments. Après la secousse principale, il y a des répliques, parfois meurtrières. La commune de Saint-Lys est classée en zone 1 séisme c'est-à-dire très faible risque.

### Pendant

- A l'intérieur : mettez-vous à l'abri près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres.
- A l'extérieur : éloignez-vous de ce qui peut s'effondrer (bâtiments, ponts, fils électriques) à défaut s'abriter sous un porche.
- En voiture : arrêtez-vous si possible à distance de constructions et de fils électriques et ne descendez pas avant la fin de la secousse



### Après

- Évacuez le plus rapidement possible les bâtiments, attention il peut y avoir d'autres secousses
- Coupez l'eau, le gaz et l'électricité, n'allumez pas de flammes, ne fumez pas, en cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les portes et prévenez les autorités
- Ne prenez pas l'ascenseur
- Éloignez-vous de tout ce qui peut s'effondrer
- Tenez-vous informé en écoutant la radio (France Inter en Grandes Ondes sur 162 KHz. MHz ou France Info en FM sur 105.5 MHz)

## LES RISQUES DE MOUVEMENT DE TERRAIN / SÉCHERESSE



Sur la commune de Saint-Lys, les risques de mouvement de terrain sont essentiellement liés au retrait-gonflement des argiles. Ce phénomène se manifeste dans les sols argileux et est lié aux variations en eau du terrain. Lors des périodes de sécheresse, le manque d'eau entraîne un tassement irrégulier du sol en surface, on parle alors de « retrait ». A l'inverse, un nouvel apport d'eau dans ces terrains produit un phénomène de « gonflement ». Le retrait-gonflement des argiles peut provoquer divers désordres sur le bâti : fissuration, décollement ou désencastrement d'éléments...

### En cas de mouvement de terrain ou de bâtiment menaçant de s'effondrer...

#### Pendant

- Évacuez au plus vite le bâtiment
- Coupez les alimentations de gaz, d'électricité et d'eau
- Ne revenez pas sur vos pas
- N'entrez pas dans un bâtiment endommagé

#### Après

- Informez les autorités
- Évaluez les dommages et renseignez-vous auprès de votre assureur

## ► Kit d'attente des secours

Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés. Il faut être prêt à vivre de manière autonome environ 3 jours avec certains articles essentiels :

- Eau potable : deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours
- Nourriture non périssable : provision pour au moins trois jours consommant peu d'eau : barres énergétiques, fruits secs, conserves, petits pots pour bébé
- Outils de base : ouvre-boîte manuel, couteau de poche multifonction...
- Radio à piles : piles de rechange ou à dynamo
- Lampe de poche : piles de rechange ou à dynamo
- Bougies
- Briquet ou allumettes
- Trousse de premiers soins : antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux...
- Nourriture pour les animaux domestiques et laisse.

#### Pour encore plus de précaution :

- Sifflet pour signaler votre présence aux secouristes
- Masques anti-poussières pour filtrer l'air contaminé

*Attention : vérifiez régulièrement les dates de péremption de la nourriture et des médicaments.*